
Téléphone : 02 54 80 94 13

SEANCE DU 13 JANVIER 2016

L'An deux mil seize, le treize janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur ROULLEAU Olivier, Maire

Étaient présents : Mrs ROULLEAU O, BESSÉ T, FUSIL J.P., RONCIER J,
Cl., BIRLOUEZ G, VIOLANTE F.

Mrs THUILLIER J

Mmes GLOANEC-MAURIN K, EVERED G et PERAL Ch.

Les membres présents formant la totalité des membres en exercice, Madame Karine GLOANEC MAURIN a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 8 Janvier 2016

Nb de membres en exercice : 10 Nb de membres présents : 10

Nb de votants 10 POUR : 10 CONTRE : 0

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2015

Le compte rendu de la séance du 25 Novembre 2015 n'appelle aucune observation et donne lieu à son approbation par l'ensemble des conseillers municipaux.

TRAVAUX AGENCE POSTALE COMMUNALE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'entreprendre des travaux extérieurs sur le bâtiment communal de l'Agence Postale Communale et de la bibliothèque. En 2015, ces locaux ont fait l'objet d'un agrandissement avec la création d'une entrée pour personne à mobilité réduite sur le pignon du bâtiment. Cette façade nécessite donc des modifications et un ravalement. Il présente le devis relatif à ces travaux s'élevant à un montant global de 15 409,00 € HT soit 18 490,80 € TTC.

Il rappelle en outre, que la commune peut bénéficier pour certains investissements d'une aide au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - DETR pour des travaux réalisés dans des bâtiments communaux réservés au maintien des services au public en milieu rural ainsi qu'auprès de la Poste au titre du fonds de péréquation territorial. Il propose aux membres présents de se prononcer sur cette opération.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'exécuter les travaux de modifications et de ravalement sur le pignon sud du bâtiment, pour un montant global 15 409 € HT ;
- **APPROUVE** le plan de financement ;
- **SOLLICITE** la prise en compte du dossier et une subvention pour les travaux réalisés sur le bâtiment communal situé 5, place de la Poste destiné au maintien de la présence de services au public, auprès de :
 - Monsieur Le Préfet au titre la DETR 2016,
 - la Direction de la Poste au titre du Fonds de Péréquation Territorial ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à déposer une Déclaration Préalable de Travaux ;

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'opération d'aménagement de l'Agence Postale Communale, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes les Collines du Perche (CCCP), fait apparaître un reliquat financier. En accord avec la CCCP, les murs des toilettes de l'APC seront donc rénovés par un plâtrier, les peintures seront faites par l'agent communal.

De même, il serait nécessaire de créer un local de stockage en aménageant une pièce de l'ancien logement de l'agence postale sous réserve de revoir l'attribution de ces locaux occupés actuellement par l'Association Le Cheptel Aleïkoum.

APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU PERCHE

Considérant la délibération du 22 Octobre 2014 approuvant le plan de financement des travaux d'aménagement de la bibliothèque et de l'agence postale communale (APC) de Saint-Agil, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Communauté de Communes des Collines du Perche ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la convention à établir entre la communauté de communes des Collines du Perche et la commune de Saint-Agil faisant apparaître le plan de financement définitif après achèvement des travaux réalisés en novembre 2015, comme suit :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
Travaux financés par la CCCP	14 113,00	Subvention DRAC perçues par la CCCP	5 548,00
		Participation commune ST AGIL dont Fonds de Péréquation de la Poste	8 291,00
		Communauté des Collines du Perche	274,00
Total Dépenses	14 113,00	Total Recettes	14 113,00

CREATION D'UN ACCES POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE - DEMANDE DETR 2016

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'entreprendre des travaux à la salle de réunions : installation de menuiseries neuves et création d'un accès pour personne à mobilité réduite. Il présente les devis relatifs à ces travaux s'élevant à un montant global de 17 659,00 € HT soit 21 190,80 € TTC.

Il rappelle en outre, que la commune peut bénéficier pour certains investissements d'une aide au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - DETR dont les travaux de mises aux normes d'accessibilité pour tous les établissements recevant du public (ERP) existants, y compris ceux concernant les salles de réunions et salle polyvalentes. Il propose aux membres présents de se prononcer sur les travaux d'accessibilité pour la salle de réunions estimés à 6 350 € HT soit 7 620 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'exécuter les travaux pour la salle de réunions pour un montant global 17 659 € HT ;
- **APPROUVE** le plan de financement ;
- **SOLLICITE** de Monsieur Le Préfet la prise en compte du dossier susvisé au titre la DETR 2016 pour l'attribution d'une subvention pour les travaux d'accessibilité pour personne à mobilité réduite ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à déposer une Déclaration Préalable de Travaux ;

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Sont proposées à l'inscription du budget 2016 les opérations suivantes :

- Ravalement du pignon du bâtiment 1 Pl de la Poste
- Changement des menuiseries et création d'un accès pour personnes à mobilité réduite à la salle communale
- Aménagement du cimetière avec création d'un espace cinéraire
- Travaux de voirie sur le chemin de La Saisonnière, des Berthelinières et VC des Beauvais.
- Achat de chaises pour la salle communale et de poubelles à installer à proximité de l'étang et du camping.

PROJET DE TRAVAUX SUR LE BATIMENT DE LA GRANGE

La communauté de communes des Collines du Perche a missionné un maître d'œuvre pour évaluer le coût des travaux.

MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Dans le cadre de la mise en place de l'entretien professionnel des agents communaux, il est nécessaire de finaliser les fiches de poste et de soumettre l'organigramme pour avis au comité technique paritaire du Centre de Gestion de Loir et Cher.

CEREMONIE DES VŒUX 2016

La date est fixée le samedi 6 février et une invitation sera envoyée à chaque foyer ainsi qu'aux élus.

REFLEXION SUR LA CREATION DE COMMUNES NOUVELLES

Suite à la première rencontre du 19 juin 2015, il est proposé d'organiser une réunion élargie aux communes du nord du Loir et Cher et de s'interroger sur les possibilités d'inclure dans le projet territorial l'adhésion au Parc Régional du Perche.

QUESTIONS DIVERSES

Eglise : Les nouvelles portes de l'église sont fabriquées en chêne provenant de la forêt de Baillou. Différence de nuance entre les nouvelles portes et l'imposte d'origine, attendre quelques temps pour qu'elles se patinent avant de contacter un peintre.

Boulangerie : installation d'un chauffe-eau neuf, devis retenu pour un montant de 1 066,95 € HT.

Il est annoncé au Conseil Municipal de la mise en vente du fonds de commerce de la boulangerie compte tenu du contexte difficile actuellement. Rencontre prévue avec les boulangers le samedi 16 janvier prochain.

Forage AEP

L'entreprise SEIT sera sollicitée pour contrôler ou changer le compteur installé à la tête de forage, celui-ci doit faire l'objet d'un contrôle tous les dix ans.

La séance est levée à 23 heures.

Le Maire,
O. ROULLEAU